COMITE DE DIRECTION

Réunion plénière du Mardi 11 juin 2019
P.V. N° 41

Président : M. Pierre GUIBERT
Vice-Président Délégué : William PONT
Secrétaire Général : M. André VITIELLO
Présents : Mmes Cathy DARDON – Valérie TOMASSONE - MM. Guy BOUCHON – Guy BOURICHA – Michel BRUNET – Albert DI RE – Patrick FAUTRAD – Gérard IVORA – Antoine MANCINO – Mourath NDAW – Jean PAOLINI – Jean Paul PERON - Jean Paul RUIZ – André SASSELLI – José VIVERO
Excusés : MM Gérard BORGONI – Jean RENZULLI
Assiste à la Réunion : Mme Nathalie COGGIA (Responsable Administrative)

MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).
Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ;
L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.
Le non-respect de ces formalités entraine l'irrecevabilité de l'appel.
2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
3. Tout appel entraine la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)
4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

ORDRE DU JOUR

- Traitement du courrier
- Note aux officiels
- Informations

NECROLOGIE :
C'est avec une grande tristesse que le District du Var apprend le décès de Rémy PEDROTTI, petit fis de M. Cyprien SAGLIETTI, ancien Président du District du Var.
En cette pénible circonstance, le Président et les Membres du Comité de Direction adressent à la famille leurs plus sincères condoléances.

CORRESPONDANCE

● F.F.F

- Après la procédure d'affiliation mise ne place au début de la saison 2018/2019, la dématérialisation des opérations relatives à « vie de clubs » se poursuit et concerne maintenant les fusions (fusion-création et fusion-absorption). Noté.

- Reprise du FFF TOUR 2019 BEACH SOCCER les 19 et 20 août 2019 à LA LONDE et les 22 et 23 août 2019 à BORMES LES MIMOSAS. Transmis à la C. Futsal et Beach Soccer.

● LIGUE MEDITERRANEE

- Les engagements pour l'édition 2019-2020 de la Coupe Gambardella sont ouverts jusqu'au 15 juillet 2019. Mis sur le site et adressé aux clubs.

- Demandant les clubs qui accèdent en championnat régional séniors, jeunes et futsal pour la saison 2019/2020. Transmis aux Commissions des Championnats Séniors, Jeunes et Futsal.

• CLUBS :

T. HOPITAL – PTT TOULON : Adressant le renouvellement de l'entente pour la saison 2019/2020. Transmis à la Ligue Méditerranée avec avis favorable.

• DIVERS :

- **Mairie de TOULON :** Adressant la convention régissant les rapports entre la ville de Toulon et la Fédération Française de Football concernant le terrain futsal extérieur. Noté.

- USEP 83 : Demande de confirmation de la participation du District à la Journée Olympique USEP du 21 juin 2019 à BRIGNOLES. Noté.

- MAIRIE du PUGET : Invitation à la cérémonie de dénomination des stades de la ville. M. Antoine MANCINO représentera le district.

- M. Blaise SASSO : Démission de la Commission du Football Loisirs pour la saison 2019/2020. Noté.

REPRESENTATION DES MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION

ASC LE LAS FUTSAL : MM. Pierre GUIBERT, Président et Patrick FAUTRAD représenteront le District au repas festif organisé le mercredi 26 juin.

Dossier Transmis à ESPACE REPARATION

Match U19 D2 Poule A DU 02.06.19 – ST CYR / PIVOTTE SERINETTE.

RECEPTION

MM Christian SCAPPINI, Président, Alain ROQUEBRUN et Jérôme LACHEVRE du club de CARQUEIRANNE LA CRAU ont été invités et reçus par le Comité de Direction lors de la réunion pour un échange de points de vue.

INFORMATIONS

Le Président et les membres du Comité de Direction félicitent M. Mourath NDAW pour sa réussite à l'examen de Délégué de la Ligue de Football Professionnel.

****

«VIGILANCE METEO ORANGE»

Article 39 des Règlements Sportifs du District

Le report des rencontres résultant du déclenchement de la Vigilance Orange sur le site METEO FRANCE concerne **UNIQUEMENT** la VIGILANCE ORANGE pour « **PLUIES, INONDATIONS, NEIGE et VERGLAS** ».

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE D'ETE

L'Assemblée Générale Ordinaire d'Eté aura lieu le samedi 22 juin 2019 à partir de 8h30 à la salle André Malraux -

ESPACE BOUCHONNERIE - Avenue des Poilus – 83390 PIERREFEU

UTILISATION DU MINIBUS DU DISTRICT

Le Comité de Direction rappelle les modalités de prêt du minibus :
>> Une demande écrite doit être adressée par mail au secrétariat du District en **indiquant la date, le lieu et le motif du déplacement.**

>> **Prêt d'un seul minibus par club et par week-end end limité à trois demandes par saison.**

>> **Forfait de 30 € par jour demandé aux clubs affiliés pour son entretien avant chaque utilisation (+ chèque de caution de 200 €)**

>> **Déplacements limités au secteur géographique de la Ligue Méditerranée :** VAR – BOUCHES DU RHONE - ALPES MARITIMES – ALPES DE HAUTE PROVENCE et GRAND VAUCLUSE.

Prochaine réunion de bureau
Le mardi 18 juin 2019 à 17h00

Le Président : Pierre GUIBERT
Le Vice-Président Délégué : William PONT
Le Secrétaire Général : André VITIELLO